
FAUNE

➤ **RÉSUMÉ** : *L'étude faunistique a porté sur quatre groupes : 28 espèces d'Oiseaux ont été répertoriées, dont 24 nicheuses sur l'emprise du projet et ses abords et 4 non nicheuses sur ce secteur. Parmi les autres groupes faunistiques, nous avons recensé 6 Mammifères, 8 Amphibiens et 13 Odonates ou libellules. Ont été également répertoriés : 2 Reptiles et 10 Lépidoptères ou papillons.*

Le secteur étudié comprend l'emprise du projet et ses abords, dans un rayon de 250 m autour du carrefour de la Croix de Villeroy ; ce qui correspond à une superficie totale d'environ 20 ha. L'ensemble du secteur est boisé et inclut 11 mares (cf. numérotation sur plans), dont cinq situées pour partie ou en limite de l'emprise du projet d'aménagement (mares n° 3, 4, 6, 10 et 11).

Les mares et leurs rives ainsi que les quelques fossés et layons constituent les seuls éléments d'hétérogénéité, le restant du secteur étant une Chênaie-Charmaie assez homogène sur le plan de la structure de la végétation.

.1 - AVIFAUNE

.1.1 - Oiseaux nicheurs sur l'emprise et ses abords

A partir des recherches de terrain, les **24 espèces nicheuses** recensées sur l'ensemble du secteur (cf. Annexe 1) ont été réparties en fonction des habitats qu'elles fréquentent (cf. Annexe 2). **3 groupes avifaunistiques ont été ainsi distingués** :

- les espèces liées au boisement ;
- les espèces préférentielles des lisières forestières, des arbustes et buissons du sous-bois ;
- les espèces liées aux saulaies arbustives des mares.

Certaines espèces peuvent appartenir à plusieurs groupes avifaunistiques.

.1.1.1 - Avifaune du boisement

La Chênaie-Charmaie abrite **19 espèces nicheuses**, soit 79 % du peuplement avifaunistique total qui compte 24 espèces nicheuses. Parmi les espèces recensées, certaines s'accommodent de tout type de boisements, d'autres ont une préférence pour les arbres adultes. On rencontre :

- **des espèces ubiquistes** (communes à l'ensemble des boisements) : Fauvette à tête noire, Mésanges bleue et charbonnière, Merle noir, Pigeon ramier, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Rougegorge familier, Troglodyte mignon...
- **des espèces préférentielles des arbres adultes** recherchant la présence de cavités ou de houppiers développés. On trouve diverses espèces cavernicoles telles l'Etourneau sansonnet, le Grimpereau des jardins, la Mésange nonnette, les Pics épeiche, mar et vert, la Sittelle torchepot... D'autres construisent leur nid dans les houppiers des arbres adultes : la Corneille noire, le Geai des chênes...

.1.1.2 - Avifaune préférentielle des lisières forestières, des arbustes et buissons du sous-bois...

10 espèces sont nicheuses dans les formations arbustives du sous-bois ou les arbres adultes en position de lisière, soit 41,7 % du peuplement avien. 7 d'entre elles sont également nicheuses dans la strate arborescente, à l'intérieur du boisement (Fauvette à tête noire, Pigeon ramier...) : elles sont qualifiées d'ubiquistes des formations ligneuses.

Les 3 espèces nicheuses préférentielles de la strate arbustive sont l'Accenteur mouchet, la Grive musicienne et le Verdier d'Europe.

.1.1.3 - Avifaune des saulaies arbustives des mares

Quelques mares comportent de petites saulaies arbustives ; celles-ci auraient pu être regroupées avec les formations arbustives précédentes, mais elles accueillent deux espèces supplémentaires. Les saulaies abritent donc un total de **7 espèces nicheuses** (26 % du peuplement avien) dont deux qui sont exclusives : le Bouvreuil pivoine et la Mésange à longue queue.

Les cinq autres espèces sont également nicheuses dans les arbustes et buissons du sous-bois (Grive musicienne, Merle, Pouillot véloce, Rougegorge et Troglodyte). Précisons qu'aucun oiseau d'eau « classique » (Poule d'eau ou Canard colvert) n'a été trouvé nicheur dans les mares.

.1.1.4 - Oiseaux non nicheurs sur l'emprise ou ses abords

Au cours des prospections, 4 espèces non nicheuses sur l'emprise ou à ses abords ont été observées :

- Le Canard colvert et le Héron cendré, en recherche alimentaire dans les mares et fossés,
- L'Hirondelle rustique et le Martinet noir, lors de survols du boisement.

Ces quatre espèces se reproduisent dans le département de l'Essonne, auprès des zones humides pour les deux premières, et au contact des fermes et villages pour les suivantes.

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive et correspond aux observations effectuées au printemps 2000. Mais le secteur étudié, de faible superficie, assez perturbé et totalement boisé, n'offre que de faibles potentialités d'accueil.

.2 - MAMMIFÈRES

L'étude de terrain et l'enquête menée auprès des services de l'ONF ont permis de dresser une liste partielle des mammifères fréquentant le site : **6 espèces ont été répertoriées** (cf. Annexe 3).

On rencontre :

- la Taupe (Insectivore) qui fréquente plutôt les lisières et les bas-côtés routiers ;

- le Renard (Carnivores) : la présence d'empreintes et de fèces de Renard a été décelée à proximité de quelques mares et sur les layons forestiers ;
- le Mulot sylvestre et l'Ecureuil (Rongeurs) : le Mulot est présent sur l'ensemble du secteur (nombreux indices et plusieurs observations directes) ; l'Ecureuil n'a été observé que dans le quart Ouest du site ;
- le Chevreuil et le Sanglier (Artiodactyles) : ces grands mammifères sont présents sur l'ensemble du secteur étudié. On note une prédominance du sanglier qui fréquente les mares, notamment celles les plus proches de la RN 6, côté Sud-Ouest.
 - Le Sanglier occasionne quelques collisions avec des véhicules, moins d'une quinzaine par an selon les services de l'ONF, dans un secteur de la RD 33 se situant entre le carrefour de la Croix de Villeroy et le carrefour aux Cerises, mais plutôt à proximité de ce dernier. Ce qui correspond à un couloir de déplacements assez régulier parallèle à la RN 6.

La présence d'autres mammifères (mustélidés notamment) n'est pas connue dans ce secteur.

.3 - AMPHIBIENS

Les inventaires réalisés ce printemps ont été rendus quelque peu difficiles du fait du niveau d'eau très haut des mares qui empêche d'en sonder les parties centrales trop profondes.

Les compléments d'inventaires effectués en septembre, l'ont surtout été afin de définir s'il existait un ou des couloirs de déplacements d'amphibiens au travers du réseau routier.

Les prospections et l'enquête menée auprès de la Société Batrachologique de France (M. HERBUVAUX) ont permis de répertorier **8 espèces** sur le secteur (cf. Annexe 3) :

- Le Crapaud commun : la SBF signale sa présence en petit nombre sur le secteur ; l'abondance des mares à l'intérieur du massif de Sénart a comme conséquence la dispersion des adultes reproducteurs. Aucune population importante ne se reproduit sur le site.
- La Grenouille agile : elle est présente sur la plupart des mares où pontes et adultes ont été notés en début de printemps, c'est la grenouille la plus fréquente sur le secteur.
- La Grenouille rousse : elle n'a été trouvée que dans les mares n° 8, 9 et 10, où des pontes et un adulte ont été observés ; elle est bien moins fréquente que la grenouille agile.
- La Grenouille verte : elle est présente dans 10 des 12 mares ; 8 d'entre elles accueillent des adultes reproducteurs (mares n° 1, 2, 5, 7, 8, 9, 10 et 11), les deux autres n'hébergeant que des immatures. Cette espèce recolonise peu à peu le secteur après une période (milieu des années 90) pendant laquelle elle y était quasi absente (HERBUVAUX, *comm. or.*).
- La Rainette verte : l'existence de petites populations est signalée dans le secteur concerné (HERBUVAUX, *comm. or.*) ; les mares n° 8, 9 et 10 paraissent les plus favorables à sa présence du fait des héliophytes et des saules qu'elles comportent.

- Le Triton crêté : la SBF signale l'espèce comme présente en petit nombre dans les mares du secteur (quelques individus par mare) ; les niveaux d'eau très élevés de ce printemps n'ont pas permis d'observer ce grand triton.
- Le Triton palmé : c'est le triton le mieux représenté sur le site. Il a été trouvé dans pratiquement toutes les mares sauf la 4 et la 6, très sombres et dénuées de végétation aquatique.
- Le Triton ponctué : nous ne l'avons trouvé que dans les mares n° 2, 7, 8, 9 et 11, mais il est probablement présent dans quelques autres mares, là encore les niveaux d'eau élevés ont été un handicap à sa recherche.

On peut également rajouter à cette liste la présence possible du Triton alpestre, des immatures découverts en mars pouvant appartenir à cette espèce.

Enfin, lors des trois prospections, l'ensemble des bas-côtés routiers ont été parcourus sans que nous n'ayons trouvé un seul cadavre d'amphibien, ce qui permet de mettre en évidence l'absence de véritable et important couloir de migration au travers des voies routières concernées par le projet. La non concentration d'amphibiens en des points particuliers du réseau routier paraît logique. Elle s'explique par le grand nombre de milieux aquatiques (mares et fossés) existant dans cette forêt, les populations d'amphibiens sont donc éparpillées sur l'ensemble du massif de Sénart, si bien qu'aucun phénomène de rassemblement massif n'existe, tout du moins sur le secteur d'étude.

.4 - REPTILES

Les recherches de terrain et l'enquête auprès de la SBF ont permis de répertorier 2 espèces (cf. Annexe 3) :

- le Lézard des murailles : c'est le seul lézard observé ce printemps sur le site, un seul adulte a été noté en lisière de bois et en bordure du fossé de la RD 33, à proximité du croisement ; il semble bien peu représenté sur ce secteur boisé ;
- la Couleuvre à collier : la SBF signale quelques observations irrégulières de cette espèce qui, comme le Lézard des murailles, est peu fréquente sur le secteur. Un individu adulte a été observé à la mi-septembre en recherche alimentaire dans la mare n° 9.

L'Orvet fragile a été noté autrefois, mais les dernières observations remontent à plus de dix ans (HERBUVAUX, *comm. or.*).

.5 - ODONATES (OU LIBELLULES)

Les prospections de juin 2000 ont permis d'identifier 13 espèces d'Odonates (cf. Annexe 3) : 5 Zygoptères (espèces de petite taille) et 8 Anisoptères (espèces de taille supérieure).

Selon le protocole de l'INventaire des ODonates de France ("Programme INVOD" - DOMMANGET, 1994), qui définit la liste et précise la qualité des "biotopes odonatologiques", les douze mares étudiées correspondent à 2 types de biotopes distinguables :

- Mares ouvertes : les mares n° 8, 9 et 11 qui sont les plus ouvertes et ensoleillées hébergent ensemble 8 espèces :
 - 3 Zygoptères : l'Agrion élégant (*Ischnura elegans*), l'Agrion jouvencelle (*Coenagrion puella*) et le Caloptéryx éclatant (*Calopteryx splendens*) ;
 - 6 Anisoptères : l'Aeschne bleue (*Aeshna cyanea*), l'Anax empereur (*Anax imperator*), la Cordulie bronzée (*Cordulia aenea*), la Libellule à quatre taches (*Libellula quadrimaculata*), la Libellule déprimée (*Libellula depressa*) et le Sympétrum sanguin (*Sympetrum sanguineum*).
- Mares fermées : les mares n° 1, 2, 5, 6, 7, et 10 qui accueillent ensemble 9 espèces :
 - 4 Zygoptères : l'Agrion élégant, l'Agrion jouvencelle, le Leste vert (*Chalcolestes viridis*), la Petite nymphe au corps de feu (*Pyrrhosoma nymphula*);
 - 5 Anisoptères : l'Aeschne bleue (*Aeshna cyanea*), la Grande Aeschne (*Aeshna grandis*), protégée en région Ile-de-France, la Libellule à quatre taches, la Libellule déprimée, l'Orthétrum réticulé (*Orthetrum cancellatum*).

Sur les mares fermées n° 3 et 4, aucun odonate n'a été observé.

Parmi les 13 espèces inventoriées, 11 sont des ubiquistes des milieux aquatiques, capables de peupler différents biotopes allant des collections d'eau de petite superficie aux vastes gravières, en passant par les berges des grands fleuves, les ruisseaux, les canaux... Les plus représentatives sont l'Agrion élégant et l'Agrion jouvencelle qui fréquentent aussi bien les mares ouvertes que les mares très ombragées, ce dernier étant le plus peuplé sur le secteur.

A l'inverse, 2 espèces ont une écologie moins large et n'ont été rencontrées qu'à l'unité ; ces deux Anisoptères affectionnent les parties ombragées des mares :

- la Cordulie bronzée : un mâle territorial a été observé sur la mare ouverte n° 8 (reproduction probable) ;
- la Grande Aeschne : un mâle fréquente la mare ombragée n° 2 sans s'y reproduire, la recherche systématique d'exuvies menée en septembre s'étant avérée infructueuse.

.6 - LÉPIDOPTÈRES (OU PAPILLONS)

Lors des inventaires, 10 espèces de Lépidoptères ont été identifiées sur le site (cf. Annexe 3) ; 3 familles sont représentées. On rencontre :

- 8 espèces de papillons diurnes (Lépidoptères Rhopalocères) :
 - Nymphalidés (6 espèces) : le Demi-deuil, le Paon du jour, le Robert-le-diable et le Vulcain observés sur les bermes herbeuses des fossés de la RD 33 et en sous-bois le Petit sylvain, le plus abondant, et le Tircis ;
 - Pieridés (2 espèces) : la Piéride du chou et la Piéride du navet rencontrées en lisière et en sous-bois, à la faveur de quelques ouvertures (layons, fossés et chablis).

- 2 espèces de papillons nocturnes (Lépidoptères Hétérocères), dont une partie de l'activité est diurne :
 - Geometridés (2 espèces) : la Brocatelle d'or et la Panthère, rencontrées en faible nombre sur les layons et le long des fossés.

Cette liste n'est bien entendu pas exhaustive, elle ne reprend que les quelques espèces observées lors des visites de terrain.

ANNEXE 1 : AVIFAUNE FRÉQUENTANT LE SITE ET SES ABORDS

statuts et degré de rareté régionale

28 espèces d'oiseaux recensées

I - Avifaune nicheuse sur le site (emprise et abords) = 24 espèces

Le site étudié englobe l'emprise du projet et les abords, dans un rayon d'environ 250 m autour du carrefour de la Croix de Villeroy (soit une superficie d'environ 20 ha).

1.1- Définition de la rareté des espèces nicheuses d'Ile-de-France et bilan du site :

évaluation de la rareté des espèces nicheuses d'Ile-de-France (basée sur l'estimation du nombre de couples nicheurs)			
Degré de rareté		Estimation du nombre de couples	Rareté des espèces nicheuses sur le site
<i>OCC</i>	<i>occasionnelle</i>	<i>espèces nicheuses occasionnelles</i>	-
<i>TR</i>	<i>(très rare)</i>	<i>1 à 20 couples nicheurs en Ile-de-France</i>	-
<i>R</i>	<i>rare</i>	<i>20 à 100 couples nicheurs en IDF</i>	-
<i>AR</i>	<i>assez rare</i>	<i>100 à 500 couples nicheurs en IDF</i>	1
<i>AC</i>	<i>assez commune</i>	<i>500 à 2000 couples nicheurs en IDF</i>	-
<i>C</i>	<i>commune</i>	<i>2 000 à 20 000 couples nicheurs en IDF</i>	8
<i>TC</i>	<i>très commune</i>	<i>plus de 20 000 couples nicheurs en IDF</i>	15
<i>INT</i>	<i>introduite</i>	-	-
BILAN =			24 espèces

1.2– Autres statuts :

¹ Statut de vulnérabilité régionale, d'après KOVACS & SIBLET, 1998 : Les oiseaux nicheurs d'intérêt patrimonial en Ile-de-France (liste des espèces de faune déterminantes de ZNIEFF).

² Statuts de menace en France :

d'après MAURIN, H. & KEITH, P. (dir.) - 1994 - *Inventaire de la Faune menacée en France, Le Livre Rouge* (Liste Rouge nationale).

D'après ROCAMORA, G. & YEATMAN-BERTHELOT, D. – 1999 – *Oiseaux menacés et à surveiller en France* (Liste rouge et priorités).

³ Directive 79/409/CEE (Directive "Oiseaux") du Conseil du 02/04/1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages. (*JOCE du 25/04/ 1979 ; dernière modification JOCE du 30/06/1996*).

Annexe I : espèces faisant l'objet de mesures spéciales de conservation en particulier en ce qui concerne leur habitat (Zone de Protection Spéciale).

1.3 – Avifaune nicheuse sur l'emprise et ses abords et statuts = 24 espèces

Nom français	Nom scientifique	Rareté régionale	Statut de vulnérabilité régional ¹	Statut de menace en France ²	Directive C.E.E. "Oiseaux" ³
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	TC			
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	C			
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	C			
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	C			
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	TC			
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	TC			
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	C			
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	TC			
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	TC			
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	TC			
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	C			
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	TC			
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	TC			

Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	C			
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	C			
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	AR	Espèce déterminante	A surveiller	Annexe 1
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	C			
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	TC			
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	TC			
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	TC			
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	TC			
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	TC			
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	TC			
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	TC			

II - Avifaune non nicheuse sur le secteur étudié = 4 espèces

Nom français	Nom scientifique
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>
Martinet noir	<i>Apus apus</i>

ANNEXE 2 : RÉPARTITION DES ESPÈCES NICHEUSES PAR TYPE DE MILIEU

Les mares inventoriées n'abritent aucune espèce nicheuse d'oiseaux d'eau ; elles n'apparaissent donc pas en tant que milieu de nidification dans le tableau suivant.

Les 13 espèces suivies d'un astérisque nichent sur l'emprise du projet.

24 espèces nicheuses	Rareté régionale	Boisement	Lisières, arbustes et buissons du sous-bois	Saulaies arbustives des mares
Accenteur mouchet *	TC		X	
Bouvreuil pivoine	C			X
Corneille noire	C	X		
Coucou gris	C	X		
Etourneau sansonnet *	TC	X		
Fauvette à tête noire *	TC	X	X	
Geai des chênes	C	X		
Grimpereau des jardins *	TC	X		
Grive musicienne	TC		X	X
Merle noir *	TC	X	X	X
Mésange à longue queue	C			X
Mésange bleue *	TC	X		
Mésange charbonnière *	TC	X		
Mésange nonnette	C	X		
Pic épeiche	C	X		
Pic mar	AR	X		
Pic vert	C	X		
Pigeon ramier *	TC	X	X	
Pinson des arbres *	TC	X	X	
Pouillot véloce *	TC	X	X	X
Rougegorge familier *	TC	X	X	X
Sittelle torchepot	TC	X		
Troglodyte mignon *	TC	X	X	X
Verdier d'Europe *	TC		X	
BILAN par MILIEU		19	10	7

Certaines espèces se reproduisent dans plusieurs types de milieux

ANNEXE 3 : AUTRES ESPÈCES RECENSÉES SUR LE SITE

6 mammifères, 8 amphibiens, 2 reptiles, 13 odonates, 10 lépidoptères

☐ Statuts concernant les divers groupes faunistiques :

² **Liste Rouge nationale** : d'après MAURIN, H. & KEITH, P. (dir.) - 1994 - *Inventaire de la Faune menacée en France, Le Livre Rouge*.

³ **Directive "Habitats-Faune-Flore"** n° 92/43/CEE du Conseil du 21/05/92 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages. (*JOCE du 22/07/1992*).

- Annexe II : "espèces animales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation".

Espèces prioritaires : "espèces pour lesquelles la Communauté porte une responsabilité particulière sur leur conservation, compte tenu de l'importance de la part de leur aire de répartition naturelle".

- Annexe IV : "espèces animales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte".

1 - MAMMIFERES

☐ Définition de la rareté régionale (Ile-de-France) :

évaluation de la rareté régionale (fréquence) d'après l'Atlas de répartition des Mammifères de France - SFEPM 1984			Rareté et bilan des espèces fréquentant le site
<i>espèce très rare</i>	TR	1 à 4 % des demi-cartes IGN au 1/50 000	-
<i>espèce rare</i>	R	5 à 9 % "	-
<i>espèce assez rare</i>	AR	10 à 19 % "	-
<i>espèce assez commune</i>	AC	20 à 39 % "	-
<i>espèce commune</i>	C	40 à 64 % "	3
<i>espèce très commune</i>	TC	65 à 100 % "	3
<i>espèce introduite</i>	INT	-	-
BILAN =			6

☐ Liste des espèces répertoriées :

Nom français	Nom scientifique	Rareté régionale	Espèces déterminantes de ZNIEFF ¹	Liste Rouge nationale ² (statut)	Directive CEE "Habitats" ³ (Ann. 2 ; Ann. 4)
Chevreuril	<i>Capreolus capreolus</i>	C			
Ecureuil	<i>Sciurus vulgaris</i>	C		A surveiller	
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	TC			
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	TC			
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	C			
Taupe d'Europe	<i>Talpa europea</i>	TC			

¹ Espèces déterminantes de ZNIEFF en Ile-de-France : d'après VIGNON et al. In : KOVACS & LEVEQUE, 1998.

2 - AMPHIBIENS ET REPTILES

□ Définition de la rareté régionale (Ile-de-France) des Amphibiens et Reptiles et bilan :

Évaluation de la rareté régionale (fréquence en Ile-de-France) D'après l'Atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles de France - S.H.F. 1989				Rareté et bilan des espèces fréquentant le site	
				Amphibiens	Reptiles
espèce très rare	TR	1 à 15 % des 34 cartes IGN au 1/50 000		-	-
espèce rare	R	15 à 30 %	"	-	-
espèce assez rare	AR	30 à 45 %	"	1	-
espèce assez commune	AC	45 à 55 %	"	3	-
espèce commune	C	55 à 70 %	"	2	-
espèce très commune	TC	70 à 100 %	"	2	2
espèce introduite	INT		-	-	-
BILAN =				8	2

□ Liste des espèces d'amphibiens répertoriées :

Les espèces suivies d'un astérisque sont signalées présentes sur les mares du secteur par la Société Batrachologique de France.

Nom français	Nom scientifique	Rareté régionale	Espèces déterminantes de ZNIEFF ¹	Liste Rouge nationale ² (statut)	Directive CEE « Habitats » ³ (Ann. 2 ; Ann. 4)
Crapaud commun *	<i>Bufo bufo</i>	C		A surveiller	
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	TC		A surveiller	Ann. 4
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	AC			
Grenouille verte	<i>Rana gr. Esculenta</i>	TC			
Rainette verte *	<i>Hyla arborea</i>	AR		Vulnérable	Ann 4
Triton crêté *	<i>Triturus cristatus</i>	AC		Vulnérable	Ann 2 et 4
Triton palmé	<i>Triturus helveticus</i>	C		A surveiller	
Triton ponctué	<i>Triturus vulgaris</i>	AC		A surveiller	

¹ Espèces déterminantes de ZNIEFF en Ile-de- France : d'après LESCURE & al. In : KOVACS & LEVEQUE, 1998

□ Liste des espèces de reptiles répertoriées :

Nom français	Nom scientifique	Rareté régionale	Espèces déterminantes de ZNIEFF ¹	Liste Rouge nationale ² (statut)	Directive CEE "Habitats" ³ (Ann. 2 ; Ann. 4)
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	TC		A surveiller	Ann. 4
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	TC		A surveiller	

¹ Espèces déterminantes de ZNIEFF en Ile-de- France : d'après LESCURE & al. In : KOVACS & LEVEQUE, 1998

3 - LES ODONATES ou libellules = 13 espèces

STATUT	CRITERES RETENUS	Bilan et statut des espèces
ESPECES PROTÉGÉE (PN)	- espèces Protégées Nationales (Arr. du 22.07.93) - espèces inscrites à la Directive "Habitats" (Annexe 2 ou 4), - espèces inscrites à la Convention de Berne (Annexe II),	0 PN
ESPECES PROTÉGÉES (PR) (en Ile-de-France)	- espèces Protégées Régionales (Arr. du 22.07.93 complétant la liste nationale)	1 PR
ESPECES RARES (R)	- espèces non revues récemment en Ile-de-France (considérées parfois comme momentanément disparues), - espèces inscrites sur la Liste Rouge nationale ("espèces en danger ou très	0 R

	localisées, avec des effectifs faibles") ou sur la Liste Rouge régionale	
ESPECES PEU COMMUNES (PC)	<ul style="list-style-type: none"> - espèces inscrites à la Liste Rouge régionale : "localisées mais comptant des populations à effectifs pouvant être importants", - espèces à répartition limitée (absentes de certains départements franciliens, peu communes dans d'autres), - espèces liées à des types de milieux reliques ou peu fréquents en Ile-de-France : tourbières, eaux oligotrophes, plans d'eau "naturels" ouverts ou forestiers, rivières et ruisseaux à eaux vives, ruisselets et zones de sources...). 	1 PC
ESPECES COMMUNES (C)	<ul style="list-style-type: none"> - espèces ne bénéficiant d'aucun statut de protection particulier du fait de leur large distribution, - espèces ubiquistes (capables de peupler un grand nombre de types de milieux aquatiques de diverse qualité), - espèces à populations abondantes sur l'ensemble de la région francilienne. 	11 C
BILAN =		13 espèces

□ Liste des 13 espèces recensées :

Les espèces sont listées selon l'ordre alphabétique des noms français.

Nom scientifique	Nom français	Rareté régionale	Espèces déterminantes de ZNIEFF ¹	Directive CEE "Habitats" ³ (Ann. 2 ; Ann. 4)
Zygoptères				
<i>Ischnura elegans</i>	Agrion élégant	C		
<i>Coenagrion puella</i>	Agrion jouvencelle	C		
<i>Calopteryx splendens</i>	Caloptéryx éclatant	C		
<i>Chalcolestes viridis</i>	Leste vert	C		
<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	Petite nymphe au corps de feu	C		
Anisoptères				
<i>Aeshna cyanea</i>	Aeschne bleue	C		
<i>Anax imperator</i>	Anax empereur	C		
<i>Cordulia aenea</i>	Cordulie bronzée	PC		
<i>Aeshna grandis</i>	Grande Aeschne	PR	X	
<i>Libellula quadrimaculata</i>	Libellule à quatre taches	C		
<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée	C		
<i>Orthetrum cancellatum</i>	Orthétrum réticulé	C		
<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum sanguin	C		

¹ Espèces déterminantes de ZNIEFF en Ile-de-France : d'après Dommangeat, J.-L. & Société Française d'Odonatologie, 1999.

5 - LES LEPIDOPTERES = 10 espèces Communes

Les espèces sont listées selon l'ordre alphabétique des familles puis des noms français.

NB : Aucune espèce n'est déterminante de ZNIEFF en Ile-de-France, protégée en France ou en Ile-de-France, ni inscrite aux annexes de la directive « Habitats ».

5.1 - Les Lépidoptères Rhopalocères (papillons diurnes) = 8 espèces

Familles	Nom scientifique	Nom français	Statut
NYMPHALIDAE	<i>Melanargia galathea</i>	Demi-deuil	Commun
NYMPHALIDAE	<i>Inachis io</i>	Paon du jour	Commun
NYMPHALIDAE	<i>Ladoga camilla</i>	Petit sylvain	Commun
NYMPHALIDAE	<i>Polygonia c-album</i>	Robert-le-Diable	Commun
NYMPHALIDAE	<i>Pararge aegeria tircis</i>	Tircis	Commun
NYMPHALIDAE	<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	Commun
PIERIDAE	<i>Pieris brassicae</i>	Piérïde du Chou	Commune
PIERIDAE	<i>Pieris napi</i>	Piérïde du Navet	Commune

5.2 – Les Lépidoptères Hétérocères (papillons nocturnes à activité en partie diurne) = 2 espèces

Familles	Nom scientifique	Nom français	Statut
GEOMETRIDAE	<i>Camptogramma bilineata</i>	Brocatelle d'or	Commune
GEOMETRIDAE	<i>Pseudopanthera macularia</i>	Panthère	Commune